



**RENTREE**  
**Septembre 2021**

## FICHE DE POSTE

### « Enseignant spécialisé d'une Unité d'Enseignement en Maternelle (UEM) Troubles Spécifiques Autisme (TSA) de Service Médico-Social »

Ecole maternelle Paul Eluard à Pollestres (66)

<p><b><u>Cadre de fonctionnement</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Instruction interministérielle</b> n° DGCS / SD3B / DGOS / SDR4 / DGESCO / CNSA / 2014 / 52 du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3<sup>ème</sup> plan autisme 2013-2017 (<i>BO 17 du 24 avril 2014</i>).</li><li>- Poste ouvert aux enseignants du premier degré, titulaires du <b>CAPPEI ou du CAPA-SH</b> (option D de préférence).</li><li>- <b>27 heures hebdomadaires de service</b> comprenant 24 heures d'enseignement et 3 heures consacrées aux travaux en équipe, aux relations avec les parents, à la participation aux réunions institutionnelles de l'établissement scolaire.</li><li>- Le professeur des écoles travaillera sous l'autorité hiérarchique de l'EN ASH et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'IME et de l'EN de la circonscription de Perpignan2.</li></ul>
<p><b><u>Missions</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Piloter le projet de l'UEMA et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels (AESH collective, éducateur spécialisé).</li><li>- Partager et construire avec les professionnels l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves.</li><li>- Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire.</li><li>- Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves.</li><li>- Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'IME à laquelle il appartient.</li><li>- Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant.</li><li>- Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser la scolarisation en classe ordinaire.</li><li>- Contribuer à l'information de l'ensemble du personnel sur le fonctionnement de l'UEMA.</li><li>- Organise en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire l'emploi du temps et assure la cohérence des interventions pédagogiques, éducatives et paramédicales (individuelles et collectives) réalisées au sein de l'UE, dans le cadre fixé par les PPS.</li></ul>

**Compétences et qualités requises**

- Garantir le respect de la mise en œuvre des programmes d'enseignement et leur adaptation pédagogique en fonction des besoins identifiés
- Adapter sa pratique pédagogique pour répondre aux besoins de tous les élèves
- Connaître la réglementation sur le handicap et les missions des différents partenaires
- Connaître les différentes structures d'accueil pour les élèves porteurs de handicap
- Avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant
- Connaître quelques éléments de prise en charge de l'autisme à travers différentes méthodes
- Connaître quelques techniques développementales et comportementales liées à l'autisme
- Etre capable de travailler en équipe, avec les familles et différents partenaires.

**Contact : Secrétariat de Mme SICARD Suzanne, I.E.N ASH**  
04 68 66 28 16 / [ce.ien66ash@ac-montpellier.fr](mailto:ce.ien66ash@ac-montpellier.fr)